



Ci-dessus :
Aubry-en-Exmes. Mosaïque de cultures dans la vallée de la Dives.

Unité 3.0.1

La Campagne de Trun, dans l'écrin des forêts et du bocage



Dans l'écrin vigoureusement dessiné de l'escarpement du Pays d'Auge, de la Forêt de Gouffern et des Monts d'Eraines, la plaine qui encadre le cours supérieur de la Dives s'organise sur un canevas très géométrique. Les éléments de cet écrin sont toujours présents sous forme de tableaux qui dominent la Plaine de Trun d'au moins 100 mètres.

Une plaine découverte

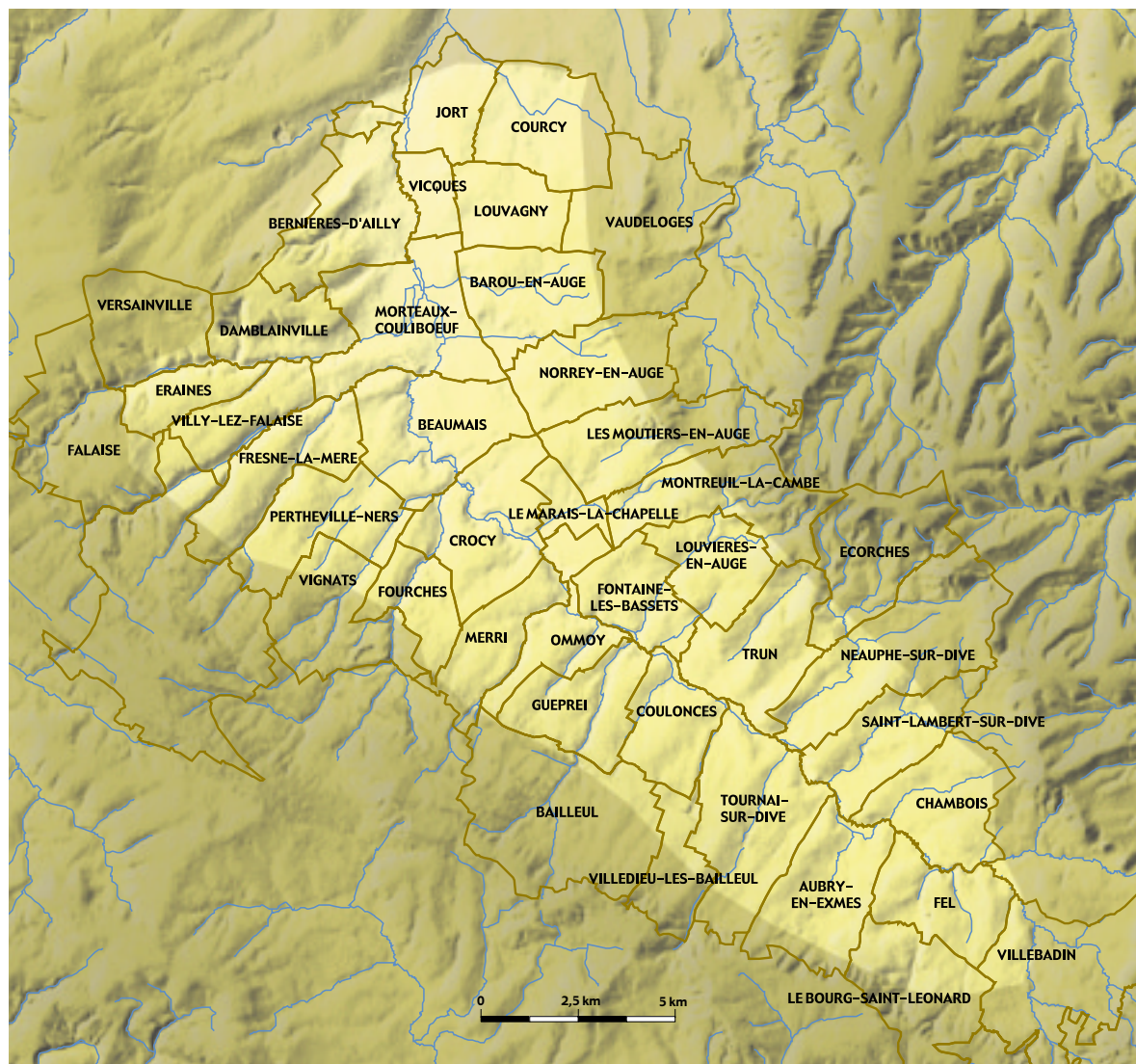
A l'est, le rebord du Pays d'Auge (260 mètres), parfois coiffé de bois, se déploie en un bocage herbager à grandes mailles irrégulières, parsemé de fermes isolées. Il descend loin sur le piémont jusqu'au niveau de la plaine.

Au sud, une succession de forêts (Gouffern, Feuillet, Saint-André) dessine un paysage beaucoup plus monotone. Elle est précédée d'une étroite ligne de bois, rigidement orientée. Elle correspond à l'affleurement de grès armoricain, en partie dégagé des calcaires jurassiques qui le fossilisaient, et trace une première limite de la plaine, de Vignats à Aubry-en-Exmes. Au nord-ouest, les pentes des Monts

d'Eraines sont habillées de cultures et de pelouses dont la végétation témoigne de tonalités méridionales.

La plaine, soutenue par l'affleurement des calcaires vésuliens, s'abaisse lentement de 120 à 70 mètres de l'amont à l'aval. Les labours l'occupent entièrement, à l'exception de quelques bosquets sur les sols les plus caillouteux. L'ancienne organisation parcellaire, en quartiers de lanières parallèles, a été remembrée avant 1955 dans le canton de Trun et entre 1966 et 1975 dans la partie calvadosienne pour former un damier irrégulier de grandes pièces rectangulaires qui se démarquent, seulement, par les couleurs différentes de leurs cultures.

Ci-contre :
La campagne de Trun.



Ci-contre :
La plaine à Barou-en-Auge :
mosaïque de grandes cultures.



L'ordonnance végétale du réseau hydrographique



Les vastes perspectives nues qu'autorisent la longueur (20 kilomètres) et la largeur (4 à 8 kilomètres) de ce couloir sont découpées. Elles sont seulement creusées par le réseau des nombreux affluents de la Dives qui forment une sorte de squelette en arêtes de poisson enrichi d'étroites bandes de prairies encloses de haies, de bosquets de peupliers, de vergers et de groupes d'habitations. Villages et fermes peu nombreuses, aux maçonneries de moellons calcaires et toitures de tuiles plates, apportent la nuance contrastée de leurs couleurs et de leurs silhouettes verticales.

La coulée la plus large, dans laquelle la Dives déroule ses sinuosités, trace l'axe très fort de ce couloir, souligné par son accompagnement arboré.

La rivière est vigoureusement soulignée par la présence de boqueteaux et de lignes de peupliers perpendiculaires à son cours et qui semblent l'«épaissir». L'habitat et les voies de communication, en se concentrant le long de cet axe, renforcent cette impression de densité qui fait contraste avec l'espace abstraitement géométrique de la campagne ouverte.



Ci-contre :

L'organisation du paysage en arêtes de poisson : les couloirs bocagers des vallons perpendiculaires à la Dives séparent les champs nus, démembrés des interfluves.

Ci-contre :

La vallée de la Dives à Jort : l'axe central, souligné par les boisements et lignes de peupliers.

Une impression générale de «campagne cadrée» se dégage de la Plaine de Trun. A l'inverse des paysages classiques d'openfield, dans lesquels la vue porte jusqu'à un horizon sans cesse repoussé, les limites sont ici toujours présentes de part et d'autre et seules les vues axiales ouvrent des perspectives lointaines. De plus, la présence de «l'épine dorsale boisée» induit une partition du paysage en deux couloirs orientés, et la succession de scènes différentes offre à ces paysages d'intéressantes ruptures d'échelles.

L'ouverture de la plaine et sa faible largeur (2 à 5 kilomètres) révèlent en permanence la présence de ces limites que sont l'escarpement augeron et les bois qui couronnent l'affleurement gréseux. Les boisements centraux (peupliers le long de la Dives sur la gauche de la photo ci-dessous) apparaissent comme les seuls événements verticaux qui donnent une dimension à ce paysage.

Ci-contre :

En limite nord-ouest : les monts d'Eraines depuis Fresné-la-Mère.



Ci-contre :

Depuis Tournai/Dives, la forêt de Grande Gouffern ferme la plaine au sud-ouest.



Les nuances du paysage

La répartition de l'habitat

Le croisement entre les typologies bocagères et celles des campagnes ouvertes qui fondent l'identité de la Plaine de Trun se ressent aussi dans la répartition et la forme de l'habitat : on y trouve à la fois des modèles d'urbanisation groupée, caractéristiques des campagnes ouvertes avec les villages en chapelet qui s'égrenent le long de la Dives (Saint-Pierre, Morteaux-Couliboëuf, Crocy, Trun...) et un semis de constructions isolées sur le rebord du Pays d'Auge ou parfois dans la partie centrale qui entoure le cours de la Dives. Les parties ouvertes de la plaine portent très peu de bâtiments qui se localisent, essentiellement, le long des vallons qui irriguent la Dives.



Ci-contre :
Neauphe-sur-Dives, village sur le rebord bocager du Pays d'Auge.



Ci-contre :
Chambois et son célèbre donjon.

Couleurs et textures

Trois bandes de terrains, deux gammes de couleurs, encadrées par des fonds boisés toujours présents

Les textures de la plaine renvoient à son image de couloirs parallèles : les fonds de tableaux boisés ou maillés de haies sont d'un vert dense, presque bleuté dans les lointains et la plaine offre trois séquences différenciées : deux zones ouvertes où règne la mosaïque des cultures avec le brun des labours en hiver, les vert tendre des semis, le jaune vif des colzas puis le vert sombre des maïs et l'or des blés murs ; la zone centrale où dominent les verts : vert franc des prairies, parfois piquetées de l'or des renoncules lorsqu'elles sont peu pâturées, vert jaune des peupliers, presque orange au printemps, vert froid et glauque des saules.

Ci-contre :
Fresné-la-Mère, les couleurs de la plaine au début de l'été.



La végétation

La végétation accompagne la partition linéaire du paysage : deux bandes de cultures céréalières et fourragères entourent un axe central de prairies et de bois.

La végétation arborée est composée à partir de la série du bord des eaux, sur le cours de la Dives et de ses affluents accompagnés d'une galerie de saules et d'aulnes.

Les bosquets sont constitués par des peupliers blancs parfois en culture nue (en bandes ou en bosquets), des frênes, des trembles et des chênes.

L'enjeu de l'environnement végétal

Les transformations récentes n'altèrent guère les caractères originaux de ce paysage encadré, contrasté et géométriquement organisé qui dépendent étroitement du relief et de la disposition du réseau hydrographique.

Le recul du bocage, sur le piémont oriental, élargit la plaine nue et rend sa limite moins nette. Les vallons sont un peu négligés par l'exploitation agricole.

Il serait utile de conserver leur aspect arboré et d'éviter que l'habitat n'en déborde afin que le contraste demeure entre ces espaces clos et les vastes horizons dégagés des interfluves. L'habitat traditionnel a durement souffert en ces lieux où s'acheva la bataille de Normandie en 1944 et des constructions banalisées, aux crépis clairs, se multiplient sous l'influence de la pression urbaine de Falaise.



Ci-contre :
Le bourg de Villy-lez-Falaise.



Communes concernées

• *Département du Calvados :*

Barou-en-Auge / Beaumais / Bernières-d'Ailly / Courcy / Crocy / Damblainville / Eraines / Falaise / Fourches / Fresné-la-Mère / Jort / Louvagny / Le Marais-la-Chapelle / Morteaux-Couliboeuf / Les Moutiers-en-Auge / Norrey-en-Auge / Pertheville-Ners / Vaudeloges / Versainville / Vicques / Vignats / Villy-lez-Falaise.

• *Département de l'Orne :*

Aubry-en-Exmes / Bailleul / Le Bourg-Saint-Leonard / Chambois / Coulonces / Ecorches / Fel / Fontaine-les-Bassets / Guéprei / Louvières-en-Auge / Merri / Montreuil-la-Cambe / Neauphe-sur-Dive / Ommoy / Saint-Lambert-sur-Dive / Tournai-sur-Dive / Trun / Villebadin / Villedieu-les-Bailleul.